

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1253 – 01/04/2025

Descriptif

Objet	:	Rénovation énergétique au standard HPE Reno de l'enveloppe du bâtiment du Collège de Saussure (phases SIA 32 à 53)
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Ingénieur civil
Honoraires	:	Le montant total des travaux est estimé à CHF 49'950'000 HT. Le montant des travaux donnant droit aux honoraires est estimé à CHF 9'600'000 HT.
N° de publication sur simap.ch	:	14027
Date de publication sur simap.ch	:	01.04.2025
Délai de remise de l'offre	:	13.05.2025 23:59
Adjudicateur	:	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonale des Bâtiments (OCBA), Route des Jeunes 1A, Case postale 32, 1211 Genève 8
Organisateur	:	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonale des Bâtiments (OCBA), Route des Jeunes 1A, Case postale 32, 1211 Genève 8
Communauté de soumissionnaires	:	Autorisée
Sous-traitance	:	Autorisée
Critères d'adjudication	:	Compréhension de la problématique 25 % Références du candidat 20 % Organisation du candidat 25 % Qualité économique globale de l'offre (prix 15 %, crédibilité du prix 10 %) 25 % Formation dispensée par le candidat 5 %
Notation du prix	:	Méthode linéaire Tmoyenne
Notation du temps	:	Méthode T4
Comité d'évaluation	:	Mme Corinne Furer, DT, OCBA, spécialiste marchés publics Mme Clara Jousson, DT, OCBA, architecte, cheffe de projets M. Maurice Debons, AMO+, CSD Ingénieurs, mandataire M. Silvio Scaramuzzino, Verso Ingénierie, Ingénieur civil, mandataire indépendant M. Simon Schmidig, MSV, mandataire indépendant Suppléants : Mme Samantha Babel M. Tiago Reis Menino Mme Caroline Renaud M. Nicolas Sturzenegger Mme Elodie Grac

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

- Qualités de l'appel d'offres** : Dossier d'appel d'offres correspondant au document A1
- Remarques sur l'appel d'offres** : Les sociétés, fonctions et profession des membres suppléants du comité d'évaluation ne sont pas indiqués.
- Le critère de la qualité économique globale de l'offre est pondéré à 25 %. Celui-ci se divise en deux sous-critères : le prix (15 %) et la crédibilité du prix (10 %). Les Recommandations cantonales de la CCMP conseillent d'appliquer une pondération de 20 % sur le critère du prix. Il s'agit toutefois d'une pondération minimum qui peut être revue en fonction de la difficulté du marché, ou lorsque le volume d'heures proposé dans l'offre est aussi évalué. Lorsque la pondération minimale de 20 % est utilisée, il convient de veiller à ne pas diminuer encore l'importance donnée au prix par l'utilisation de sous-critères réduisant l'importance du prix en tant que tel.

Avis de la CCAO



- Distribution** : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur